

Dunkerquois: les apprentis ambulanciers évincés des équipes, une pénurie redoutée

Dans les Hauts-de-France et l'Est, l'agence régionale de santé (ARS) a décidé d'écartier les apprentis ambulanciers des équipes d'intervention, devenant de simples observateurs. Christophe Tetard, chef d'entreprise, craint pour l'avenir de la profession.



Dans les Hauts-de-France et le Grand Est, les apprentis ambulanciers ne peuvent plus intervenir au sein d'un équipage.

Pour le gérant du groupe d'ambulances Tetard, Naëls, Coudekerquoises, Express et SOS, « il y a un amalgame avec le statut de stagiaire ». « L'intérêt de l'apprentissage est de pouvoir intégrer l'apprenti au sein de l'équipe, ce qui est aussi plus facile pour apprendre un métier de terrain comme le nôtre », rappelle Christophe Tetard, également membre de la chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). Cette décision va être un frein pour la jeunesse alors qu'il y a un manque crucial d'ambulanciers. »

Motiver, évoluer

Deux types de [professionnels](#) interviennent en équipage : les auxiliaires ambulanciers et les ambulanciers diplômés d'État (DEA). Auparavant, ils pouvaient être épaulés par les apprentis, un vivier non négligeable pour les sociétés d'ambulances face à la difficulté de recruter. En plus de ses 55 à 60 collaborateurs, Christophe Tetard « pourrai(t) embaucher trente personnes ». Selon un calcul de l'ARS, les apprentis ne sont « pas comptabilisés dans les effectifs pour certaines obligations liées au franchissement de certains seuils sociaux ». Un manquement au code de la santé publique qui les relègue au rôle d'observateurs.

Au sein de son entreprise, Christophe Tetard comptait deux auxiliaires ambulanciers volontaires pour passer le diplôme en apprentissage. Mais, pour Kévin et Sophie, 22 et 24 ans, l'évolution professionnelle attendra. « On a dû stopper la démarche

pour les réintégrer comme auxiliaires sinon on avait un manque de personnel cet été. Sachant qu'on a déjà un manque au global. Dommage, c'était une belle opportunité, la formation démarrait en juillet. En apprentissage, on peut vite faire le lien entre la théorie et la pratique qui est très importante dans notre métier, encore mal connu (lire ci-dessous). Les apprentis sont plus motivés, ils voient ce que c'est sur le terrain, ils peuvent interagir avec les autres membres de l'équipe, ça crée de la confiance, l'esprit d'équipe. Et, l'objectif est qu'un jour ils soient chefs de bord de leur ambulance. » Certains des collaborateurs qui n'osaient pas sauter le pas vers le DEA en formation continue, retourner huit mois sur les bancs de l'école, sans salaire envisageaient d'ailleurs l'apprentissage. « C'est un bon moyen de se motiver si on souhaite évoluer », indique le patron qui travaille étroitement avec l'IFA(1) de Calais.

« Un véritable coup de boutoir »

« C'est un véritable coup de boutoir porté à la politique de recrutement des entreprises du transport sanitaire alors que les ambulanciers se sont engagés massivement dans l'apprentissage », regrette la CNSA, qui a saisi le ministère de la Santé, redoutant « une propagation » à l'ensemble de la France. Entre 2020 et 2021, le nombre d'apprentis suivant la formation du DEA a plus que doublé, passant de 649 à 997.

(1) Institut de formation d'ambulanciers.

« Un métier mal connu »

Visuel indisponible photo illustration archive SEVERINE COURBE - VDNPQR

Fonctionnant à flux tendu du fait d'un manque de personnel, les ambulanciers sont sollicités pour du transport privé et pour des urgences pré-hospitalières selon les sociétés. « Nos véhicules doivent donc aussi être disponibles pour le Samu, rappelle Christophe Tetard, gérant un service 24 h/24 depuis juillet 2022. Ce qui implique qu'on a besoin de beaucoup plus d'équipes. » Les professionnels sont également dépendants de la circulation routière. Un accident et le retard est vite arrivé, car « la planification est très tendue, chaque grain de sable provoque du retard et c'est un métier chronophage. C'est pourquoi, j'essaye de placer le personnel sur quatre jours de travail par semaine ».

200 missions par jour

Face à ce combat contre le temps, le gérant se bat avec sa corporation sur plusieurs aspects du métier : réduire de trois à deux le nombre d'années de permis de conduire requis pour gérer une ambulance, créer des salons d'attente, fluidifier la communication entre les acteurs. « On est considéré comme le dernier maillon de la chaîne sanitaire alors qu'on est les premiers chez le patient. On manque de valorisation, les gens n'ont qu'une vision partielle du métier, voire erronée. » Exemple : les tarifs étant réglementés, la société ne les a pas augmentés depuis 2013, « malgré l'inflation ».

Enfin, pour satisfaire correctement les quelque 200 missions assurées chaque jour au sein de sa société, Christophe Tetard a instauré une formation en interne. « Depuis 2017, chaque mois, l'équipe suit 1 h 30 de théorie et 1 h 30 de pratique. »

Plus que quelques sociétés sur le territoire

La société gérée par Christophe Tetard s'est agrandie en janvier. Elle comprend aujourd'hui les ambulances Tetard basées à **Wormhout**, **Gravelines**, et **Cappelle-la-Grande**, les ambulances Naëls à **Dunkerque**, les **Coudekerquoises** Dewitte, les ambulances Express de **Grande-Synthe** et SOS de **Gravelines**.

Ambulances Decae à **Fort-Mardyck**.

Ambulances Foutreyn à **Bergues** et **Hondschoote**.

Alerte ambulances à **Hoymille**.